

# Carnet d'Europe

N° 09/109 – 4 novembre 2019 – 2€

## Lettre d'actualité européenne

L'Édito d'Alain RÉGUILLON

### *Au Nord-est de la Syrie, les Kurdes, fer de lance de la coalition anti-Daesh, sont lâchés par leurs alliés !*

*« Trump, Macron, Johnson... vous nous avez utilisés, maintenant vous vous débarrassez de nous ! Les seuls responsables de tout ça, c'est cette coalition de menteurs, ce Conseil de sécurité de menteurs, ces pays de menteurs ».*

*Quoi de plus édifiant que ce cri de fureur d'un médecin Kurde qui, tâché de sang, soigne tant bien que mal des civils et des combattants frappés par les bombes turques ou mitraillés par les supplétifs arabes de la Turquie.*

*La responsabilité première de l'invasion turque déclenchée le 9 octobre, incombe au Président des États-Unis d'Amérique qui a décidé, contre l'avis du Pentagone, de retirer les quelque mille soldats qui stationnaient dans la partie Nord-est de la Syrie.*

*La responsabilité des Européens n'en est pas moins grande. Le Royaume-Uni empêtré dans un BREXIT qui n'en finit pas, la France et l'Allemagne plus préoccupées par la réapparition de Daesh, et nombre de pays toujours aussi désunis lorsqu'il s'agit de politique étrangère commune, sans parler de certains pays d'Europe centrale et orientale qui entretiennent un lien particulier avec Erdogan, le président turc, tous ont aussi leur part dans ce drame.*

*Les Européens, mais pas tous, ont décidé de ne plus livrer d'armes à la Turquie. La belle affaire ! En 2018 l'Allemagne en a livré pour près de 243 millions d'euros et la France pour plus de 45 millions. L'arsenal était bien fourni et les dirigeants turcs peuvent sourire de ces agitations en forme de moulin à vent !*

*La vérité est que la Syrie, la Turquie, l'Irak, trois des principaux pays où se concentrent des populations kurdes, sont bien loin et bien incertains pour y envoyer mourir quelques occidentaux.*

Suite page 23

La lettre mensuelle d'actualité européenne est une publication de Carnet d'Europe éditée par Presse fédéraliste – ISSN : 2119-2847 Directeur de la publication : Alain RÉGUILLON - Rédacteur en chef : Alain MALÉGARIE - Presse fédéraliste C/o Maison des Européens – 7, rue Amédée Bonnet – 69006 LYON - [www.pressefederaliste.eu](http://www.pressefederaliste.eu) – [www.mde-lyon.eu](http://www.mde-lyon.eu)

Les propos contenus dans cette lettre n'engagent que leurs auteurs



Union of European Federalists  
Union des Fédéralistes Européens  
Union der Europäischen Föderalisten

## Chez nos partenaires

**En Italie et en Allemagne : Au secours ! Le retour des Extrêmes ?...** par Alain Malégarie

Décidément, les citoyens européens sont versatiles. Ils fluctuent dans leurs choix électoraux, quitte à renier un vote, même récent.

**I - C'est le cas de l'Italie**, plus précisément d'une petite région, l'Ombrie (884 000 habitants). Elle vient d'élire, le dimanche 27 octobre, Donatella Tesci, candidate de la Ligue (Lega) d'extrême droite dirigée par Matteo Salvini, l'ancien Ministre de l'Intérieur récemment débarqué (en août 2019) par une coalition certes étrange (Parti Démocrate, de centre gauche et Mouvement Cinq Etoiles, populiste).

La gangrène est toujours là, à l'affût. Elle a été soutenue, dans ce vote surprise, par un parti néofasciste (!) de Fratelli d'Italia. Mais le plus surprenant c'est qu'elle a été soutenue également par Forza Italia (centre droit), le parti de Silvio Berlusconi, chassé du pouvoir en Italie pour corruption monstre, mais ... élu eurodéputé à 82 ans, lors du scrutin de mai 2019. Son agenda au Parlement européen ne l'a d'ailleurs pas empêché de venir en personne soutenir la candidate durant la campagne électorale. Que Forza Italia franchisse le Rubicon et s'allie, pour gagner à tout prix, avec la Ligue et un autre parti néofasciste est franchement inquiétant. Là, les digues se rompent, et une telle alliance pourrait alors se faire dans des régions bien plus grandes et importantes que la « petite » Ombrie. Jamais jusque là Silvio Berlusconi n'avait osé franchir le pas. Du coup, madame Donatella Tesci a obtenu une majorité écrasante avec 57,55% des voix, contre 37,5% pour le candidat Vincenzo Bianconi, issu de la société civile, soutenu par une alliance inédite entre le Parti Démocrate et le Mouvement Cinq Etoiles.

La surprise vient aussi du fait que cette région était à gauche depuis ... plus de cinquante ans ! Et elle bascule avec un score incroyable. On voit bien, là encore, la volatilité et les basculements énormes qui s'opèrent un peu partout dans l'Union européenne (et ailleurs aussi).

Mais, encore une fois, l'Italie avait clairement fait le chemin inverse en août dernier avec l'éviction de la Lega ! Certes, à l'échelle nationale.

La « petite » Ombrie est un test révélateur d'une crise profonde, avant tout économique et sociale. L'Ombrie, avec l'Emilie Romagne, les Marches et la Toscane, était un des bastions du parti communiste italien (PCI). La voilà avec l'extrême droite et les fascistes !

Quelques explications. Cette région, jadis prospère, traverse une grave crise économique et cela se paye toujours. En outre, l'Ombrie a connu une série de séismes, dont un, le 24 août 2016, a fait plus de 300 morts. La grande aciérie de Terni est souvent menacée de fermeture. Perugia, une grande fabrique de chocolat (Groupe Nestlé) a supprimé pas mal d'emplois dans son usine de Pérouse. La corruption (qui n'existe pas que là) et les débats permanents -et souvent anxiogènes- sur l'immigration (alors même qu'il n'y a pas beaucoup de migrants dans cette région !) ont favorisé une telle bascule. Matteo Salvini (qui a juré qu'il reviendrait tôt ou tard au pouvoir) est depuis août sur tous les « coups » et a profité du contexte de cette élection régionale : effondrement du mouvement Cinq étoiles (7,4% des voix) ; score honorable du parti Démocrate (22%), mais total des deux insuffisant. La Ligue est à l'affût. L'avenir est donc

inquiétant si le mouvement Cinq étoiles s'effondrait partout dans le pays, et si les partis classiques continuaient à régresser, car la droite gouverne désormais 12 régions, contre 7 pour le centre-gauche. Attention aux tentations d'alliance droite/extrême droite...Et d'autres scrutins se profilent, de janvier à mai 2020, en Emilie Romagne, en Calabre, puis en Toscane, Ligurie et Campanie. Pour le grand spécialiste de l'Italie, Jacques de Saint-Victor, la messe est dite : « la séquence M5S est refermée, c'est la séquence Salvini. Le gouvernement ne fait que retarder l'inévitable »

Non, vraiment, l'Italie n'en a pas fini avec l'extrême-droite. Hélas pour elle. Et inquiétant pour l'UE, l'Italie étant un grand pays, fondateur de l'Union, troisième puissance de la zone euro.

## II – Et voilà que l'Allemagne s'y met aussi !

Elle vient de connaître une nouvelle percée des extrêmes lors d'un scrutin régional. C'était le dimanche 27 octobre, en ex-Allemagne de l'Est, dans le Land de Thuringe. Les partis de gouvernement ont subi une lourde défaite électorale, au profit des extrêmes, droite et gauche. Die Linke, parti d'extrême gauche au pouvoir depuis 2014, a conforté sa première place, avec 31% des voix. Et la deuxième place est revenue à l'AfD (Alternative für Deutschland), parti d'extrême droite, avec 23,5% des voix. Et c'est la troisième fois cette année que l'AfD, anti-migrants et europhobe, fait une percée...Les partis traditionnels reculent face à ces deux extrêmes. La CDU est à 21,8%, le SPD à 8,5% et les Verts sont à 5%. Pire encore, le chef de file régional de l'AfD, Björn Höcke, est un ultra nationaliste et révisionniste (assumé), prenant part à des manifestations néo-nazies, défendant Hitler en relativisant le national-socialisme...

L'AfD s'incruste dans le paysage politique allemand, avec près d'un électeur sur quatre. Ce nouveau succès électoral s'ajoute à ceux, récents, de Saxe et du Brandebourg. Les partis de gouvernement traditionnels, comme dans d'autres pays d'Europe, dont la France, s'affaiblissent. A Berlin, la coalition gouvernementale CDU-SPD bat de l'aile...

Dans le land de Thuringe, l'AfD, avec plus de 23,5%, fait plus que doubler ses voix par rapport au précédent scrutin de 2014 ! Dans un land où, de 1990 à 2014, la CDU (Christlich Demokratische Union) était imbattable! Depuis 2014, cette région est dirigée par la gauche radicale (Die Linke), héritière du parti communiste est-allemand. Mais avec le séisme électoral du 27 octobre, Die Linke a perdu la majorité du fait de l'effondrement de ses partenaires de coalition, le SPD et les Verts. La CDU, même affaiblie, tient bon dans son refus absolu de se coaliser avec l'AfD. Aussi l'hypothèse d'une coalition CDU/SPD/Verts/Libéraux est évoquée pour constituer un gouvernement minoritaire. Mais ce mauvais score de la CDU pourrait fragiliser un peu plus Annegret Kramp-Karrenbauer, à la tête de la CDU, désignée futur successeur d'Angela Merkel à la Chancellerie, mais dont la côte de popularité est au plus bas...

En outre, le mauvais score des sociaux-démocrates (SPD) risque de conforter les partisans d'une sortie du SPD du gouvernement afin de reconquérir ses électeurs. La question est donc de savoir si l'Allemagne ira jusqu'à une rupture de coalition, ce qui entrainerait des élections anticipées au Bundestag. Et dans ces climats de tension, de repli sur soi, de baisse de la croissance annoncée, de volatilité électorale, tout peut basculer.

L'UE n'a vraiment pas besoin d'une crise dans le pays le plus puissant de l'Union, par ces temps de montée des populismes et du nationalisme. Gare à la contagion...

## Un divorce franco-allemand mais pas seulement par Jacques Fayette

Au début de son mandat à Francfort, le magazine allemand Bild avait caricaturé Mario Draghi coiffé de la Pickelhaube (le casque à pointe prussien). Dans la réalité Mario Draghi a beaucoup décoiffé les Allemands et au cours de son mandat, des adversaires de sa politique, notamment des économistes, ont multiplié les recours devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe pour faire invalider, en vain, des initiatives de la BCE.

Le plus récent recours s'est traduit par une décision du 30 juillet 2019 par laquelle la Cour considère que l'UE n'a pas outrepassé les pouvoirs que lui confèrent les traités au titre des règles de l'Union bancaire européenne. Cependant cette décision est assortie d'un certain nombre de considérants très techniques qui font peser une lourde menace sur les initiatives à venir de la BCE. Ces tensions entre la BCE et l'Allemagne ont été avivées lors de la dernière opération de quantitative easing. Cette opération a provoqué la démission surprise de Sabine Lautenschläger du directoire au mois de septembre et son remplacement par Isabel Schnabel plus ouverte à la politique monétaire de la BCE qui sera probablement continuée par Christine Lagarde.

Mais d'autres points de divergence sont encore plus saillants. Dès le discours de la Sorbonne d'Emmanuel Macron, les critiques ont fusé contre un pipe-line qui acheminerait les liquidités des pays vertueux vers les pays laxistes, sur ce sujet Jens Spahn (actuel ministre de la santé) et candidat en attente au poste de chancelier s'est particulièrement distingué de même que Christian Lindner à la tête du FDP... parti dont les élus au Parlement européen siègent dans le même groupe que ceux de la LREM.

La palme revient certainement à Annegret Kramp-Karrenbauer (AKK) qui dès sa nomination à la tête de la CDU proposait à la France d'abandonner son siège de membre permanent du Conseil de Sécurité au profit de l'UE (ce qui est juridiquement impossible), de supprimer le siège du Parlement européen à Strasbourg au profit de Bruxelles ce qui exigerait une révision des traités ou encore de construire un porte-avions en commun avec les Français ce qui supposerait une modification de la constitution allemande. Pour en rester au domaine militaire les projets concernant un nouveau char franco-allemand et l'avion SCAF sont au point mort devant les exigences industrielles et politiques de Berlin.

Madame Merkel n'est pas en reste avec des ouvertures non concertées en direction des Etats-Unis pour amadouer les importateurs d'automobiles de l'autre côté de l'Atlantique, une ouverture symétrique vers la Chine pour la 5 G de Huawei. Bien entendu le feuilleton sur la nomination de la Présidente de la Commission européenne, la mésaventure relative à la candidate française, des déclarations malheureuses d'élus français sur le président du PPE, le veto français à l'ouverture de négociations sur l'élargissement sont à rajouter au catalogue des différends.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Santoni Antoine *Le Brexit franco-allemand* Ramsay 2019

L'Allemagne est actuellement dans une période de transition, beaucoup d'observateurs estiment que la chancelière devra terminer son mandat plus tôt que prévu. A la fin du mois de décembre on y verra un peu plus clair dans la nomination du futur chancelier ou de la future chancelière après les contestations de la GroKo et les élections désastreuses en Thuringe. L'homme qui monte actuellement est Friedrich Merz, libéral et vieil adversaire de la chancelière Merkel.

Tout ceci alors que l'Allemagne est particulièrement frappée par la chute du commerce international et que des critiques nées il y a quelques années, visant le sous-investissement et insistant sur les faiblesses du pays rencontrent un écho croissant.<sup>2</sup>

L'année 2020 sera décisive et n'oublions pas qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet l'Allemagne exercera la présidence tournante du Conseil... on attend les projets.

### Portugal : le miracle économique par Alain Réguillon

Beaucoup se souviennent de la situation dramatique du Portugal, entre 2008 et 2013. Il n'avait alors rien à envier à la Grèce. Entre 2008 et 2014, des gouvernements alternant entre la gauche et la droite ont stabilisé la situation au prix de bien des sacrifices. Des mesures d'austérité sévères ont été mises en place et une aide importante de l'UE lui a été consentie en 2011 pour 78 milliards d'euros. Mais c'est en 2015 que le tournant se prend de façon caractérisée. Alors que le centre droit vient de gagner les élections, il ne parvient pas à constituer une coalition lui permettant de gouverner. Contre toute attente, le président du parti socialiste parvient à unir la gauche. Il constitue un gouvernement qui obtiendra le soutien du Parlement dans la mise en place d'une politique qui amorce la fin de l'austérité et le début de la relance économique.

C'est ainsi qu'Antonio Costa gouverne durant 4 ans et remporte les élections législatives du 6 octobre 2019. Il est crédité d'un bon bilan que commencent à ressentir les Portugais dont le niveau de vie s'améliore, que saluent les entreprises qui retrouvent des parts de marché importantes, à tel point qu'elles peinent à trouver de la main d'œuvre, ce qui a dopé la chute du chômage. Dès son élection en 2015, Antonio Costa desserre l'étau de l'austérité en augmentant le salaire minimum et les pensions, en baissant le coût des transports en commun et de l'énergie.

**Quelques chiffres sont édifiants.** En matière de **chômage**, le taux est de 8,8 en 2008. Il ne cesse alors de monter pour atteindre 16,4% en 2013. La première baisse significative apparaît en 2014 avec un taux à 14,1 %. En septembre 2019, ce taux est à 6,2%. En matière de **déficit**, le redressement est spectaculaire. En pourcentage du PIB, il est à 3,8 en 2008. En 2010 il monte à 11,2 ; c'est ce qui déclenche l'aide européenne. Puis il régresse progressivement pour passer à 4,8 en 2013. En 2014, il connaît un rebond à 7,2 mais redevient raisonnable en 2015 avec 4,4%. En 2018, le déficit atteint 0,5% du PIB ; les projections à fin 2019 le place à 0,2 %, de quoi faire rêver nombre de grands pays. Quant au **PIB**, de 179 milliards d'euros en 2008, il baisse à 168 en 2012, puis se redresse dès 2013 avec une forte hausse en 2015 ; fin 2018, il atteint 202 milliards d'euros. La conséquence de ce gain de richesse, le prêt de l'UE étant

---

<sup>2</sup> Fratscher Marcel Die Deutschland Illusion Carl Hansen Verlag Münchel 2014

remboursé, est un salaire minimum mensuel qui passe de 566 € en 2014 à 700 € en 2019 soit une augmentation de près de 24 %. Le Portugal reste compétitif quant au **coût horaire** de sa main d'œuvre qui est de 13,26 € alors que l'Allemagne est à 37,30, la France à 28,43 et l'Espagne à 21,76.

Malgré ce sursaut, l'économie portugaise reste fragile avec une dette à 122% de son PIB (diminution de 18 milliards), par le fait que les réformes structurelles amorcées par le prédécesseur de droite d'Antonio Costa n'ont pas été poursuivies ; par le fait qu'en ces temps de guerre commerciale, l'économie portugaise est dépendante à 48% d'exportation et que le tourisme, qui a fait un bond spectaculaire passant de 4 à 8% du PIB, pourrait connaître un reflux du à une récession qui s'amorce en Allemagne et au ralentissement économique en France et en Espagne, partenaires importants du Portugal.

Autre difficulté pour le Portugal, sa démographie. 500 000 Portugais sont partis de leur pays dans les années de crise ; bien peu sont revenus. Cela procure une baisse substantielle de la population et occasionne un manque de main d'œuvre qui freine le développement économique de certaines entreprises. Les entreprises françaises, premier employeur aux côtés des entreprises allemandes et espagnoles travaillent avec Pôle emploi pour trouver de la main d'œuvre française qui accepterait de travailler au Portugal. Et malgré de réelles incitations, peu d'élus au regard des salaires proposés. Paradoxe d'un pays qui fut un pays d'émigration, il lui faut à présent faire appel à l'immigration !

Bien qu'encore fragile, ce pays garde de forts atouts qu'un nouveau gouvernement Costa devrait conforter.

## **De tout un peu : l'Europe en bref !**

### **La dette de la France en hausse, celle de l'UE...en baisse : chercher l'erreur !**

Par Alain Réguillon

Lors de la présentation de la loi des finances 2020, le gouvernement n'annonce pas de mesures pour enrayer notre endettement qui atteint près de 100 % du PIB de la France. Il assume d'ailleurs cette position déclarant qu'au prix du crédit, les mesures d'économie peuvent attendre. Certes, de 0,65 en 2017 et 0,53 en 2018, le taux du crédit est aujourd'hui à 0,17%. Alors, pourquoi se priver ? Sauf que, si les taux sont bas aujourd'hui, rien ne garantit qu'ils le seront demain. Et s'ils devaient augmenter que de quelques dixièmes, le coût des intérêts de la dette ne serait plus de 38,6 milliards d'euros en 2020, mais probablement de 50 milliards, soit 8 milliards de plus que le budget de la défense en 2019.

En 2020, l'État empruntera quelque 205 milliards d'€ sur les marchés à moyen et long terme. Pourquoi ? Pour de l'investissement productif ? Non. Pour assurer le train de vie de l'État et abaisser les impôts de 5 milliards (moins de 1% de l'emprunt).

Alors que la France augmente sa dette d'environ 0,2 % du PIB, la moyenne de l'Union européenne de l'endettement public baisse de 0,9 point et celle de la zone euro de 1,2 point. Une amélioration cependant à noter. Notre déficit est à 0,10 point seulement de plus que le critère des 3% de Maastricht et

devrait se situer à 2,2 en 2020. De ce fait, la Commission européenne abandonne les poursuites pour déficit excessif qu'elle avait engagées à l'endroit de la France.

Je mesure combien il est difficile dans notre pays d'engager des réformes et de demander des efforts aux Français. Mais gouverner c'est aussi avoir du courage et prendre le risque de perdre les prochaines élections ! Il serait temps que les Français deviennent matures, que les corporatismes s'effacent, que les exceptions disparaissent, que les gouvernants gouvernent autrement qu'à l'horizon des prochaines élections et que ce pays entreprenne sérieusement les réformes utiles à faire face aux défis du vieillissement de la population qui nécessiteront que les quelques 40 ou 50 milliards d'intérêt de la dette soient affectés à la solidarité intergénérationnelle.

Sans cela, il ne sera pas de bon ton de se plaindre de la perte d'influence de la France en Europe et hors d'Europe, nous y aurons tous largement contribué !

## L'UE et la Culture par Alain Malégarie

Même si l'Union européenne dispose d'un budget modeste pour la Culture (qui n'est pas une compétence exclusive pour elle), elle fourmille d'idées pour mettre en place des actions concrètes.

Dans le cadre de son programme général « Europe Créative », elle a créé un nouveau programme visant à promouvoir la mobilité d'artistes et des professionnels de la culture à l'étranger, une sorte d'Erasmus+ pour les artistes.

Le projet baptisé e-Portunus a financé 343 artistes et professionnels de la culture œuvrant dans les arts visuels ou les arts du spectacle et originaires de 36 pays, afin de leur permettre de travailler à l'étranger pendant 15 à 85 jours. Le but est d'acquérir de l'expérience à l'étranger et de bâtir de nouveaux partenariats avec d'autres créateurs dans un contexte transfrontalier.

Ce partage d'expérience et de talent stimulera l'innovation et la compétitivité dans les secteurs européens de la culture et de la création, qui ont un rôle important à jouer dans nos économies et nos sociétés.

Entre avril et septembre 2019, plus de 3 200 demandes d'aides ont été soumises par des artistes et des professionnels de la culture. Signe d'un vrai besoin et de réelles opportunités.

En 2020, la Commission européenne investira une somme supplémentaire de 1,5 millions € dans deux expériences similaires. En prenant en compte les résultats obtenus et les recommandations formulées à la suite de tous les projets pilotes, il sera possible de définir les moyens de pérenniser cette action dans le cadre du prochain programme Europe Créative 2021-2027.

En souhaitant vivement que le prochain cadre financier pluriannuel 2021-2027 (le budget européen) soit à la hauteur des attentes en matière culturelle. La Culture, cela rapproche les peuples européens, ne l'oublions pas, dans ce contexte général de repli sur soi...

Et puis, la Culture, c'est essentiel à l'Homme. « *La Culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié* », comme disait Edouard Herriot.

## De nouvelles normes européennes pour les automobiles au 1<sup>er</sup> septembre

Par Alain Réguillon

J'avais l'an dernier consacré un article sur de nouvelles normes anti pollutions, dénonçant l'impréparation de la plupart des constructeurs pourtant prévenus depuis de nombreuses années de ces changements. La firme Volkswagen avait été épinglée pour trafic de mesures et avait dû, comme BMW, reconsidérer sa production, entraînant de nombreux retards dans les livraisons et de nombreuses pertes en termes de ventes. Le coût estimé pour chacun de ces constructeurs avait passé le milliard d'euros.

La leçon a servi puisque, pour l'entrée de nouvelles normes au 1<sup>er</sup> septembre 2019, tous les constructeurs sont en conformité. Seul Volkswagen accuse un léger retard d'homologation pour 90% de ses principales marques.

Quelles sont ses obligations ? Elles concernent de nouvelles normes relatives aux émissions polluantes appelées : « Euro6d-TEMP ». Trois nouveautés sont introduites :

- 1) Les émissions d'oxydes d'azote et de particules fines sont désormais mesurées en conditions réelles de conduite pour tous les véhicules vendus et non plus seulement les nouveaux modèles,
- 2) La quantité d'évaporation de carburant s'évaporant sur une durée de 48 h est dorénavant mesurée,
- 3) Tous les véhicules mis en circulation depuis moins de cinq ans doivent respecter l'ensemble des normes en vigueur.

Avec les priorités de la nouvelle Commission et le souci du Parlement de lutter encore plus efficacement contre le changement climatique, il est bien évident que ces mesures vont dans le bon sens. Mais attention de ne pas accorder des dérogations à certaines importations. Les normes européennes doivent être la règle pour tous ceux qui veulent commercer sur le territoire européen.

## La parité Femmes / Hommes dans les services de la Commission européenne : des progrès certains

par Alain Malégarie

L'Union européenne se doit d'être vertueuse et de donner l'exemple aux États-membres chaque fois qu'elle le peut. La problématique de la parité Femmes / Hommes devient, de plus en plus (enfin, en principe...), une priorité dans les politiques publiques des différents États-membres de l'Union.

Et les instances et organismes de l'UE doivent évidemment être offensifs sur le sujet.

Le Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker avait fixé un objectif précis dès sa prise de fonction en 2014 : obtenir, avant la fin de son mandat de cinq ans, que la part des femmes dans le

personnel d'encadrement intermédiaire et supérieur soit de 40%. Et avant de céder la place, au 1er décembre 2019, à Madame Ursula Von der Leyen, la nouvelle présidente de la Commission, l'objectif est non seulement atteint mais légèrement dépassé, avec 41% de femmes aux postes d'encadrement. Elles étaient 30% en 2014, soit une progression en cinq ans de 11%. Pour les cadres intermédiaires et les chefs d'unité la part des femmes atteint même 42%, contre 31% en 2014 !

Ce chiffre place la Commission au rang des administrations publiques dans le monde qui ont la plus grande proportion de femmes occupant des postes de direction. Jean-Claude Juncker a rappelé que « *L'égalité sous toutes ses formes est une valeur fondamentale de l'UE. Aujourd'hui je suis fier que nous ayons dépassé un peu notre objectif. Mais il nous faut poursuivre dans cette voie. L'Égalité, c'est l'égalité partout* ». Le Commissaire Günther H. Oettinger, chargé du budget et des ressources humaines a ajouté : « *les recherches montrent que les organisations composées d'hommes et de femmes obtiennent de meilleurs résultats. Ces 40% de femmes dans l'encadrement nous garantit la diversité des points de vue lors des discussions et dans les décisions que nous prenons au bénéfice des 510 millions de citoyens de l'UE* ».

Les progrès les plus fulgurants concernent le plus haut niveau de l'organisation, où les directrices générales représentent aujourd'hui 38% du nombre total de directeurs généraux, contre 14% en 2014 ! Soit une augmentation de 170% !! Mieux encore, pour les postes de directeurs généraux adjoints, les femmes occupent 40% des postes, contre 8% en 2014 !

Et ces objectifs concernent tous les départements de la Commission, sans aucune exception.

Ils doivent aussi recenser, développer et soutenir le talent des femmes, les formations ciblées, le mentorat et les orientations professionnelles. En 2017, la Commission a adopté une « stratégie d'inclusion et de diversité », avec des programmes spécifiques de gestion et de soutien pour les réseaux de femmes, nouveaux et existants. Le plan d'action vise également à éliminer l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes et à prendre des actions pour briser le « plafond de verre » en finançant des projets destinés à améliorer l'égalité femmes / hommes au sein des entreprises, à tous les niveaux, décisionnels, et à encourager les gouvernements et les partenaires sociaux à améliorer l'équilibre entre les sexes dans la prise de décision.

L'UE donne donc l'exemple sur cette noble cause. Elle est bien plus en avance que dans les services administratifs de la plupart des États-membres.

Et Ursula Von der Leyen en a fait aussi une des priorités de son mandat. Souhaitons donc à la Commission européenne - et ailleurs! - une parité totale à l'horizon 2024, soit à la fin de la mandature qui commence. C'est possible, si tout le monde continue à jouer le jeu.

## Tableau des évolutions

Niveau encadrement	1 <sup>er</sup> novembre 2014	1 <sup>er</sup> mai 2017	16 octobre 2019
Directrices générales	14%	26%	38%
Directrices générales adjointes	8%	32%	40%
Directrices	32%	35%	36%
Total encadrement supérieur	27%	33%	37%
Total encadrement intermédiaire	31%	35%	37%
<b>Total</b>	<b>30%</b>	<b>35%</b>	<b>41%</b>

## La Banque européenne d'investissements (BEI) finance la recherche et le développement

Par Alain Malégarie

Le plan d'investissement de la Commission européenne, dit « Plan Juncker » a, jusqu'à présent, mobilisé 439,4 milliards €, dont 73,2 milliards pour la France.

Ces sommes conséquentes sont destinées aux petites et moyennes entreprises de l'Union. Et la Banque européenne d'investissement (BEI) peut conforter, amplifier ce plan en accordant des prêts à taux très faible (0,5 à 1%) à tout investissement de PME rentrant dans le cadre du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) du plan Juncker.

Le résultat de ces investissements BEI est positif car il a déjà augmenté le produit intérieur brut (PIB) de l'UE de 0,9% et créé 1,1 million de nouveaux emplois.

Ainsi, d'ici 2022, sous l'effet de ce plan, le PIB de l'Union européenne aura progressé de 1,8% et 1,7 millions d'emplois auront été créés.

Au delà de ces chiffres, il m'a paru utile de vous donner un **exemple concret** de ce qui peut être financé. La BEI a signé un accord en France, dans le cadre du FEIS, pour un prêt de 20 millions € pour soutenir la croissance de la société Prophesee, une société française basée à Paris, spécialisée dans la conception de vision « neuromorphique » et d'algorithmes d'intelligence artificielle. Cette technologie révolutionnaire offre de multiples débouchés aussi bien dans la mobilité (voiture autonome), la santé (traitement des malvoyants) ou l'industrie 4.0 (surveillance prédictive de l'usure des machines).

Cet exemple n'est évidemment pas isolé. La BEI, en complémentarité avec le plan Juncker, peut prêter à toute entreprise, même petite, qui travaille dans la recherche et le développement sur des technologies innovantes.

Aussi, si vous gérez une société innovante, ou si vous en connaissez une de ce genre (et il y en a beaucoup en France!) n'hésitez pas à contacter la BEI (organisme public), qui dispose d'un **Bureau à Paris**.

Il y a peut-être une opportunité de prêt intéressant pour vos activités innovantes. Et cela ne se sait pas assez, malheureusement !

Voici les coordonnées de l'antenne de Paris :  
BEI-Paris – 21, rue des Pyramides. 75001 PARIS  
[paris@eib.org](mailto:paris@eib.org) Tél. 01 55 04 74 55

## Institutions européennes

### A propos du Parlement européen. Mais oui, l'Union européenne est démocratique !

Par Alain Malégarie

Les comparaisons sont toujours utiles, surtout en matière de démocratie. Or, combien de fois critique-t-on l'« Europe », sans même chercher à vérifier si dans les États-nations c'est mieux !

Si chaque citoyen avait la possibilité -ou la curiosité- de comparer chaque action publique d'un État-membre avec ce que fait l'Union européenne, il y aurait sûrement moins de malentendus sur cette dernière !

Et je suis souvent interpellé sur l'absence de démocratie de « l'Europe », et ce quels que soient les auditoires – de tout bord et de toute classe sociale – rencontrés lors de mes interventions publiques.

Certes, ni l'Union européenne, ni les États qui la composent ne sont totalement démocratiques ; Winston Churchill avait cette formule lucide : « *la démocratie est le pire de tous les régimes, à l'exception de tous les autres* ». C'est très bien résumé. La démocratie pure et parfaite n'existe pas, nulle part, ce serait faire abstraction des mensonges, de la manipulation, de la corruption, des lobbies, et j'en passe, mais c'est quand même une bonne base, à commencer par des élections libres et non faussées, comparée à ce qui se passe dans la moitié des États de notre planète...

Quand je me contemple, je me désole, mais quand je me compare, je me console, dit l'adage.

Et il vaut quand même mieux vivre dans un des États-membres de notre Union, certes très perfectible (surtout pour un Fédéraliste!), où, justement, la critique est libre ! « *Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire* », disait avec raison Saint-Just.

Alors oui, trois fois oui, le processus d'audition par le Parlement européen des candidats(e) à un poste de commissaire de la Commission européenne est parfaitement démocratique, et le seul qui soit. Les candidats sont certes proposés par le gouvernement de leur propre pays, mais c'est bien le Parlement européen qui a le dernier mot en validant leur candidature, ou en la rejetant.

Certes, le Parlement de Strasbourg a mis du temps pour acquérir ce pouvoir considérable et indispensable.

Au début de la construction européenne, on crée, en 1958, une « Assemblée parlementaire européenne », ersatz (en étant gentil) d'un vrai Parlement. Car cette Assemblée n'était pas élue au suffrage universel direct, elle n'était donc pas la voix des peuples, et elle avait très peu de « pouvoir » jusqu'en 1979.

En 1979, avancée démocratique radicale, car l'élection du Parlement se fait dorénavant au suffrage universel direct. Il nous faut au passage remercier ici les dirigeants français et allemands de l'époque, Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, pour cette évolution légitime et attendue. Cette instance devenait enfin la voix des citoyens.

Au-delà du mode électoral, le parlement européen ne cessera, lentement (hélas) mais sûrement de grappiller, mandature après mandature, des pouvoirs.

Aujourd'hui, la neuvième législature est opérationnelle depuis le 1er juillet, et le parlement vote sur environ 85% des thématiques. Les chefs d'État et de gouvernement continuent à faire de la résistance sur des sujets qu'ils considèrent régaliens pour sauvegarder « leur » souveraineté nationale : la fiscalité, la sécurité et la défense, la diplomatie, les accords internationaux, commerciaux et autres.

En outre, ils continuent à interdire à ce parlement tout droit d'initiative des lois. Ce verrou majeur – inacceptable en démocratie – finira bien à son tour par sauter, d'autant que la nouvelle présidente de la Commission européenne, « *au nom de l'intérêt général des peuples* », le réclame aussi, en promettant même de faire cause commune avec le Parlement.

Petit bémol toutefois : encore faut-il se donner des moyens pour exercer les droits que l'on vous donne. En France, par exemple, notre Assemblée nationale a bien le droit d'initiative des lois...mais elle ne l'utilise guère ! Seulement 4% des lois votées proviennent du Parlement. Et 96% du gouvernement ! Certes, d'autres parlements nationaux dans l'Union fonctionnent un peu mieux, proposent nombre de lois. Mais en France, personne ne valide les ministres et secrétaires d'État. C'est le fait du Prince. Même le Premier Ministre, qui est pourtant le chef du Gouvernement, n'a pas les coudées franches sur le choix de « ses » ministres. En cas de dissensus, c'est le Président de la République qui a le dernier mot...Comme sur tous les sujets d'ailleurs. Le pouvoir d'un président de la cinquième République est absolument exorbitant, supérieur à celui du Président des États-Unis ! Ce dernier a en face de lui le Congrès, la Cour suprême et peut même être destitué (procédure de l'impeachment). Rien de tel en France, le président est irresponsable devant le parlement, et peut en cas de crise politique grave déclencher l'article 16 de la Constitution (qui date de 1958!) lui conférant les « pleins pouvoirs », article que je recommande à chacun de lire attentivement, car c'est hallucinant, en 2019 !!

Le Parlement européen, de par son mode électoral (scrutin de liste à un tour, à la proportionnelle) respecte la diversité politique des sept partis européens. La comparaison avec notre parlement national est affligeante. Nos députés nationaux sont élus au scrutin majoritaire à deux tours, permettant de dégager des majorités conséquentes laissant le gouvernement gouverner à sa guise, sans contre-pouvoir parlementaire réel. Et même en cas de fronde de sa majorité, qui rejoindrait partiellement voire totalement l'opposition, tout est prévu, avec le fameux 49-3, qui permet au gouvernement de « passer en force », en engageant sa responsabilité devant le parlement, c'est à dire en remettant en jeu par cet article sa pérennité au pouvoir. En clair, si la motion de censure est rejetée, la loi est adoptée sans vote (!) ; si la motion est votée (cas rarissime voire impossible compte tenu des majorités en présence..) le gouvernement tombe entraînant la dissolution de l'Assemblée. Ce qui freine les ardeurs des députés, qui souhaitent faire tout leur mandat...

La première cause de ces faiblesses démocratiques est que le vote législatif se tient après l'élection présidentielle, ce qui n'était pas le cas dans les débuts de la cinquième République...

D'où des majorités énormes, qui suivent la logique du choix présidentiel, et donc les députés de la majorité seront au service du pouvoir exécutif en place durant cinq ans, pour voter toutes les lois qu'il veut...Très efficace, mais ce n'est pas très démocratique, tout cela...

Mais le second problème est bien pire encore : en France, depuis des décennies, les gouvernements successifs – de droite, de gauche ou du centre – refusent consciencieusement d'introduire une vraie proportionnelle dans les élections législatives, malgré les demandes réitérées des partis d'opposition.

Cela rend notre assemblée nationale surréaliste, peu représentative, avec un nombre de députés d'extrême droite et gauche sous-représentés par rapport à leurs résultats électoraux.

Certes la minoration de ces extrêmes arrange beaucoup de monde sur le plan politique, mais il faut reconnaître que c'est juridiquement et démocratiquement très contestable. Il faut juste avoir l'honnêteté de le reconnaître... Le Parlement européen est bien plus démocratique, car respectueux des résultats électoraux de chaque parti pour une juste répartition des sièges.

Autre problème, la « Chambre haute » (le Sénat), n'est pas élue au suffrage universel direct, mais par un collège d'élus territoriaux, ce qui la rend moins démocratique car éloignée du peuple. Et en outre, le Sénat a moins de pouvoir que l'Assemblée nationale, car en cas de divergence avec la Chambre basse (l'Assemblée) sur un projet de loi (ce qui est très fréquent), il y a un « ballet » d'aller-retour entre les deux chambres, mais au bout c'est bien l'Assemblée qui a le dernier mot.

Le système parlementaire français est donc très perfectible, comparé à beaucoup d'autres, en Europe ou ailleurs. Les majorités de « godillots », pour reprendre une ancienne formule qui perdure dans les faits, ont pour effet d'appauvrir les débats de fond sur les projets de loi et d'orienter les amendements dans le sens voulu par l'exécutif ... Quand il y a 300 députés issus du parti ultra majoritaire, il ne peut plus y avoir de véritable débat contradictoire. La pléthore d'amendements déposés par l'opposition (amendements parfois loufoques ou débiles d'ailleurs) ne suffit qu'à ralentir le processus de votation, et non à le bloquer.

Même la diminution du nombre -pléthorique- de députés (574!) tarde à venir, alors qu'on le promet régulièrement...

Le Parlement français n'a aucun pouvoir sur l'exécutif, à la différence du Parlement européen. Le Président de la République choisit son Premier ministre, Chef du gouvernement, et celui-ci compose son gouvernement. A cet égard il tient informé le Président de la République, clé de voûte des institutions, du choix de sa liste. En cas de désaccord fort sur un nom, on imagine mal que le Premier ministre impose son choix...

Une fois que le gouvernement est nommé, le Premier ministre va à l'Assemblée pour faire une « Déclaration de politique générale », sorte de grande feuille de route pour les actions à mener par les ministres, et dont certaines seront oubliées au gré des aléas...Mais l'Assemblée nationale ne peut rejeter aucun ministre ou secrétaire d'État, même sur l'éthique ! Il n'y a aucune audition des ministres, même pas sur des précisions sur leur poste ! Ce qui est possible dans d'autres Assemblées d'États-membres. En France, face aux multiples affaires de corruption, les prétendants à un poste ministériel doivent désormais déclarer tout leur patrimoine (comme les députés, d'ailleurs). Mais on reste sur du « déclaratif », sans aucun contrôle. Donc d'autres scandales éclateront !!

Notre système parlementaire est très en retard sur son contrôle du pouvoir exécutif ; il faut le dire et le redire, car visiblement aucun parti politique français ne propose une – sérieuse – réforme ! Il est vrai qu'une fois arrivé au pouvoir, cette situation est tellement confortable...

Le Parlement européen fonctionne différemment, heureusement. Il exerce un triple pouvoir : pouvoir législatif : voter et amender tous les projets de loi ; pouvoir budgétaire : il contrôle et vote le cadre financier pluriannuel (7ans) et vote aussi le budget annuel de l'UE ; pouvoir de contrôle : audition puis vote du Président (e) de la Commission européenne, puis auditions de tous les candidats Commissaires puis vote du Collège des Commissaires. Et le Parlement exploite pleinement, désormais, ce pouvoir. Il a d'ailleurs récusé deux Commissaires proposés (celui de Hongrie et celle de Roumanie), avant même leurs auditions, pour conflits d'intérêt présumés. La troisième rejetée est française (Sylvie Goulard) après deux auditions poussées et plusieurs questions écrites, pas pour ses grandes compétences, mais pour des raisons d'éthique (conflit d'intérêt présumé avec deux procédures en cours) et de portefeuille de mission trop chargé. Sans doute aussi pour des raisons politiques, sans dire pour autant que ce fut la « seule » raison, juste pour donner un camouflet à Emmanuel Macron qui avait dédaigneusement torpillé le principe du « Spitzenkandidat », c'est à dire la désignation du chef du parti européen arrivé en tête aux élections législatives européennes, en l' occurrence Manfred Weber, le chef de file de la liste PPE, arrivé en tête à nouveau, quoique en baisse. Ce dernier a été écarté malgré sa désignation officielle par le PPE lors de son congrès tenu à Helsinki en septembre 2018...Ce qui est proprement scandaleux et attentatoire au fonctionnement et règles de l'UE. En plus, il y avait là une avancée démocratique !

Imagine-t-on un instant, pareille situation en France, où l'exécutif se permettrait de refuser le candidat d'un parti démocratiquement désigné ? On imagine le tollé ! C'est dire à quel point il y a encore un fossé entre les institutions européennes et le niveau national, où même un Chef d'État se déclarant europhile nie le fonctionnement même de la démocratie institutionnelle européenne en le sabotant ! Sans d'ailleurs que cela émeuve beaucoup les media nationaux ni la classe politique française. C'est cela, qui me navre encore plus ! C'est vrai, j'oubliais que Bruxelles, c'est loin !!

Déjà, pour la validation de la candidature pour le poste de Président de la Commission, l'audition, puis les questions avaient été redoutables, et le vote du Parlement européen en faveur de Mme Ursula von der Leyen, au final, très serré (9 voix de majorité seulement, soit 51% !). Bien moins que le vote pour Jean-Claude Juncker, en 2014. Voilà qui était prémonitoire...

Que de chemin parcouru pour le Parlement européen, depuis 1979 !

Même s'il y avait déjà eu quelques précédents, l'affaire des candidats-commissaires rejetés cette fois-ci confirme que la seule institution représentant la voix des citoyens européens prend son autonomie face aux États-membres et à leurs dirigeants ! Et ce en se basant sur trois critères simples, mais fondamentaux : compétence, probité et indépendance. Et ce qui est nouveau, c'est que l'on a « osé » recalcer un candidat d'un grand pays fondateur de l'Union, la France en l' occurrence.

Et selon un principe démocratique puisque les candidats doivent convaincre les 2/3 de parlementaires. Je suis persuadé que, dans cinq ans, aucun chef d'État ne pourra plus écarter de sa propre initiative un candidat désigné par un vote de son parti à la présidence de la Commission. Ou du moins, il faudra faire des tractations en amont ! Les pouvoirs – et coutumes- du Parlement européen tranchent radicalement avec ceux d'un parlement national comme celui de la France. A Strasbourg, pas d'idéologies politiques qui enfermerait l'instance dans une discipline de « vote mécanique » selon son appartenance partisane. Le Parlement européen repose et travaille sur des majorités de compromis, et ça fonctionne très bien. Grâce à ce mode plus consensuel, il parvient à améliorer les

projets de lois, de concert avec tous les partis démocratiques, surtout depuis les dernières élections, qui lui imposent des négociations permanentes à au moins trois ou quatre groupes politiques, et plus à un duopole PPE/S&D. Ce respect et cette efficacité permettent de s'accorder et de voter des textes plus consensuels.

Le Parlement français, comme d'autres, gagnerait à s'inspirer du modèle parlementaire européen !

Le Parlement européen vient de s'affranchir, dans ces auditions, des États-membres et de l'intergouvernementalisme effréné. On est certes très loin, hélas, d'un système fédéraliste (auditer un...chef d'État, par exemple!) mais ce parlement prend de l'envergure. Il audite aussi, deux fois par an, les présidents de la Commission européenne et de la Banque centrale européenne; il peut convoquer à loisir n'importe quel Commissaire européen. Les lignes bougent, et c'est heureux.

Il reste à convaincre les chefs d'État et de gouvernement de lâcher du lest (le dernier carré...) concernant leur sacro-saintes « prérogatives » régaliennes, afin que le parlement puisse enfin voter 100% des directives, sur tous les sujets, sans exception. Il doit impérativement aussi avoir le droit d'initiative des lois, en partage avec la Commission européenne.

Ce seront les enjeux et défis de cette neuvième législature.

## A propos de la Commission européenne. Proposition d'un nouveau Commissaire français, acte II !

Par Alain Malégarie

Le Parlement européen a rejeté la candidature de trois commissaires désignés par leur pays : ceux de la France, de la Hongrie et de la Roumanie. Les trois pays ont donc du présenter un nouveau candidat. Espérons que cette fois-ci sera la bonne, et que, côté français, après le rejet de la candidature de Sylvie Goulard il y a trois semaines, l'Élysée a bien tout vérifié avant de proposer la candidature de **Thierry Breton**, pour le poste de Commissaire français à la Commission européenne.

S'il est retenu (restons prudent, dorénavant...), il occupera le même poste extrêmement vaste, et qui reste pourtant inchangé (accord sur ce point entre Emmanuel Macron et Ursula von der Leyen, la nouvelle présidente de la Commission européenne) : le poste comprend le marché intérieur (tout le marché unique), la politique industrielle de l'UE, mais aussi le numérique, la défense et l'espace. A l'échelle d'un seul pays (la France par exemple), nous n'aurions pas moins de 5 ou 6 ministres, pour traiter ces dossiers majeurs, et d'avenir pour le poids et la place de l'Union dans le monde, face aux États-continentaux... Ce poste est à l'évidence un des plus importants, et stratégiques, de la Commission. Certains eurodéputés s'étaient d'ailleurs déjà inquiétés de l'envergure de ce poste au moment de la candidature Goulard.

### Pourquoi le choix de Thierry Breton ?

Après le « camouflet » du rejet de Sylvie Goulard par les eurodéputés, à une large majorité, Emmanuel Macron a pris son temps et ses précautions pour trouver quelqu'un d'au moins aussi compétent. Et il n'y en a pas tant que cela... Du coup, et c'est embêtant vu le travail à faire, le remplacement des trois candidats a repoussé d'un mois la prise de fonction de la nouvelle Commission, au 1<sup>er</sup> décembre 2019. Il fallait, certes, laisser du temps à la France, à la Hongrie et à la Roumanie, pour proposer leurs nouveaux candidats susceptibles d'être agréés, cette fois.

Le Président de la République a hésité entre plusieurs personnalités : Michel Barnier, le négociateur en chef du Brexit pour l'UE ; l'actuelle ministre des Armées, Florence Parly ; ou encore l'économiste en chef de l'OCDE, Laurence Boone. Michel Barnier n'était plus disponible, car au même moment du choix présidentiel, il a accepté d'être reconduit (par les 27 États membres) négociateur pour les accords futurs sur les relations UE/Royaume-Uni pour 2020, voire 2021 aussi, si ça dure. Car ces accords seront bien plus conséquents que l'accord préalable avec les questions des financements, de l'Irlande et des statuts des citoyens européens. Et Michel Barnier est le plus à même de poursuivre ce qu'il a commencé depuis deux ans.

Et puis Thierry Breton a été choisi aussi en accord avec la future présidente de la Commission qui souhaitait avoir un Commissaire qui connaisse bien le numérique et les grandes entreprises européennes, pour fortifier l'Union face aux géants émergents ou émergés.

Thierry Breton, chef d'entreprise et ancien ministre de l'Economie, a à l'évidence le bon profil. Il a dirigé Thomson, France Télévisions et actuellement Atos, une société de services numériques, dont il est le PDG depuis 2009. Il a été aussi ministre de l'Economie en 2005, dans le gouvernement Raffarin, et sous la présidence Chirac. Il y restera jusqu'en mai 2007 (élection de Sarkozy à la présidence de la République).

Thierry Breton est aussi un européen convaincu. Il a conduit différents projets franco-allemands, et connaît bien Ursula von der Leyen pour avoir déjà travaillé avec elle -lorsqu'elle était ministre de la Défense en Allemagne- sur la création d'un fonds européen de la défense et de la sécurité, fonds qui émerge depuis un an, même s'il a encore un budget modeste... L'idée de ce fonds est bien sûr de doper les investissements européens dans les domaines de l'armement sous toutes ses formes, dans un esprit de convergence et de mutualisation entre États-membres.

Il a le profil pour développer toute l'industrie européenne et la rendre capable de rivaliser avec la Chine et les États-Unis, par exemple en développant en Europe les supercalculateurs, ces ordinateurs extrêmement puissants. Il y a urgence, en effet.

Mais les chefs d'État ou de gouvernement proposent...et le Parlement européen dispose ! Quoi de plus normal, dans une Union européenne démocratique ? Le dernier mot doit revenir aux peuples.

Il reste donc au Parlement européen l'essentiel, à savoir, valider, –ou pas– cette candidature. Et le Parlement continuera –à bon droit– de sélectionner les candidats en fonction de la triple obligation de compétences, de probité et d'indépendance.

Et il serait vraiment problématique si la France se voyait refuser un second candidat ! Non sur la question de la compétence, bien sûr, mais sur la probité ou l'indépendance. Car déjà des voix s'élèvent (plusieurs journaux européens ; partis extrémistes du Parlement européen) pour pointer le risque de conflit d'intérêt. On peut faire confiance au Parlement pour scruter soigneusement le parcours professionnel de Thierry Breton. Comme pour tous les candidats à ces postes, actuels ou futurs.

Je ne suis ni avocat, ni procureur, mais je constate simplement qu'il aura à gérer la politique européenne d'investissement (ce qui est très, très important pour l'avenir de l'Union), ce qui comprend, entre autres, les supercalculateurs, dont la construction est justement la spécialité d'Atos... De plus, Euractive rappelle que « Thierry Breton, alors administrateur de Rhodia, avait été mis en cause dans l'affaire Rhodia, en 1999, par des actionnaires se plaignant d'avoir été roulés par les dirigeants de la société avant son introduction en bourse ». Mais lorsqu'il fut ministre de l'Economie en 2005 (2005-2007), il se détacha de ces fonctions.

Certes, il a un réseau important de chefs d'entreprises, mais il faut rappeler ici qu'un Commissaire européen, dans toute action, doit défendre l'intérêt général de l'Union, et nullement l'intérêt d'un État membre, et encore moins son propre intérêt.

Dernier petit bémol, il est dommage que Macron n'ait pas proposé une autre femme. La Commission était à égalité quasi parfaite de Commissaires Femme/Homme (14/13). Ce ne sera plus le cas.

Thierry Breton sera auditionné mi-novembre par le Parlement européen, comme les deux autres nouveaux Commissaires proposés par la Hongrie et la Roumanie. On saura alors si la Commission européenne peut (enfin) entrer en fonction au 1<sup>er</sup> décembre.

L'UE a déjà perdu beaucoup de temps depuis deux ans à cause du Brexit qui n'en finit pas, du fait du Royaume-Uni de plus en plus divisé.

L'Europe doit (re) travailler à plein régime (harmonisations fiscales, sociales, futur budget de l'UE, sécurité...). Les géants mondiaux et rivaux ne nous attendront pas...

### Banque centrale européenne. Merci Mario Draghi par Jacques Fayette

Au siège de la Banque Centrale européenne à Francfort sur le Main, ce 28 octobre Angela Merkel, Emmanuel Macron et Sergio Mattarella ont rendu hommage à Mario Draghi. « *Vous avez sauvé l'Europe du naufrage... Bien plus qu'un mandat réussi, vous nous léguiez le flambeau de l'humanisme européen* », a déclaré le président français. Son mandat a été marqué par la crise des dettes, trois pays ont dû être secourus : Espagne, Italie et surtout la Grèce qui a envisagé un moment de quitter la zone euro. Avec sa célèbre phrase du 26 juillet 2012 à Londres « *tout le nécessaire et faites-moi confiance, ça sera suffisant* » il a dissuadé les spéculateurs. Un peu plus de sept ans après, on voit la Grèce émettre des emprunts à trois mois avec un taux d'intérêt négatif !

Son activité à la tête de la BCE est bien présentée dans l'allocution qu'il a prononcée pour marquer la fin de son mandat.<sup>3</sup> Ce qui est certain c'est que sous son mandat la BCE est devenue l'équivalente de la FED ou de la Banque d'Angleterre.

« *Une banque centrale moderne capable de mettre en œuvre tous ses instruments en fonction des défis auxquels elle est confrontée ainsi qu'une véritable institution fédérale agissant dans l'intérêt de la zone euro dans son ensemble* ».

Cette politique de la BCE se trouve parfaitement exposée dans un rapport d'information du Sénat sur le rôle de la BCE face à la crise (n°533 18 juin 2015).

Cependant la politique monétaire européenne reste boiteuse en l'absence de politiques budgétaires de la zone euro alors qu'aux États-Unis la politique monétaire est liée à la politique budgétaire. Cette dernière en Europe reste de la compétence des États membres. Il faudra donc faire un bond en avant pour compléter cette union monétaire mais à ce bond en avant les États ne sont pas disposés par temps calme.

« *Pour unir ses efforts dans une ambition commune, l'Europe devra peut-être se trouver confrontée à une grande cause nécessitant d'intervenir dans l'urgence, comme la lutte contre les effets des changements climatiques* ».

<sup>3</sup><https://www.ecb.europa.eu/press/key/date/2019/html/ecb.sp191028~7e8b444d6f.fr.html>

On pense bien évidemment à l'observation de Jean Monnet : « *Les hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité et ils ne voient la nécessité que dans la crise* ».

Et Mario Draghi continue :

« *Quel que soit le chemin choisi, il est évident qu'il est temps d'aller vers plus d'Europe, et non moins d'Europe. Mon propos n'est pas d'assener une grande vérité, mais s'inscrit plutôt dans la pure tradition du fédéralisme. Lorsque les politiques nationales sont les plus efficaces pour obtenir des résultats, laissons les choses en l'état. Là, en revanche, où le meilleur moyen de répondre aux préoccupations légitimes du grand public est de travailler ensemble, nous avons besoin d'une Europe plus forte* ».

Voici une affirmation on ne peut plus claire du principe de subsidiarité. Cette conviction fédéraliste Mario Draghi l'a exposée avec détails dans le discours qu'il a prononcé à l'Université de Bologne le 22 février 2019 à l'occasion de la réception du grade de docteur honoris causa en droit<sup>4</sup>. Ce texte, que tout militant européen devrait méditer, établit une claire distinction entre indépendance et souveraineté : « *l'indépendance ne garantit pas la souveraineté* ».

Il démontre comment l'UE offre aux États qui la composent une voie pour regagner leur souveraineté. C'est du Spinelli dans un monde globalisé et interconnecté.

Pressé de questions par les journalistes pour esquisser son devenir face à des rumeurs qui le voient déjà futur président de la République italienne il a répondu « *demandez à ma femme, elle sait mieux que moi ce que je vais faire* ».

## Conseil européen. Points de vue sur la remise en cause des élargissements

Le 18 octobre, les Chefs d'Etat et de gouvernement réunis en Conseil européen à Bruxelles ont refusé d'engager les négociations d'adhésion avec l'Albanie et la Macédoine du Nord. Pour bien comprendre cette décision, nous vous livrons deux points de vue complémentaires qui tous deux regrettent une telle décision.

### Les Balkans à l'abandon ! Par Alain Réguillon

Réuni à Bruxelles le 18 octobre, les Chefs d'États et de gouvernement ont rejeté l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Albanie et la Macédoine du Nord. A la manœuvre, le président français qui a mis son veto à une procédure pourtant recommandée depuis un an par la Commission européenne au regard des critères fixés par ce même Conseil européen en 2000, que désormais ces pays remplissent.

L'argument, peu sérieux, est que l'Union a besoin de décider de la route à emprunter avant de songer à tout élargissement nouveau. Qui a mandaté le président français pour ce refus ? Le Parlement (Assemblée et Sénat) ? Que nenni, cette question n'a jamais fait l'objet du moindre débat ! Et quelle morgue lorsqu'il ose dire : « *J'assume d'être minoritaire sur certains sujets. Pardon de ne pas céder à la tyrannie de la majorité ou à la pression de la bulle bruxelloise* ».

<sup>4</sup><https://www.ecb.europa.eu/press/key/date/2019/html/ecb.sp190222~fc5501c1b1.fr.html>

« La tyrannie de la majorité ! » Voilà qui est clair, le président n'est pas un démocrate. Quant à la « pression de la bulle bruxelloise », c'est faire peu de cas des institutions européennes, mais nous l'avons vu au moment de la nomination du Président de la Commission européenne. Le problème de l'élargissement ne se pose pas aujourd'hui. Il se posait en 1995 lorsqu'en violation du Traité de Maastricht, les Douze ont accepté la Finlande, la Suède et l'Autriche, pays neutres et qui le restent, alors que le traité mettait en place une politique étrangère et de défense commune.

Dans cette affaire, les prochaines élections en France semblent plus peser que l'histoire et la prise en compte de peuples qui ont besoin de trouver un espace de stabilité et de réconciliation que seule l'Union européenne peut leur procurer. Et ce ne sont pas six pays et 18 millions d'habitants supplémentaires qui vont freiner une construction à la peine depuis plusieurs décennies du simple fait de l'égoïsme des États et non du fonctionnement démocratique de l'Union. Soutenu par nombre d'autres pays, dont clairement par le Danemark et les Pays-Bas, qui cependant restent favorables à une négociation prochaine avec la Macédoine du Nord, le président français a bloqué un processus qui risque d'enflammer à nouveau cette partie fragile de l'Europe, comme le fait de rétablir une frontière en Irlande raviverait la guerre en Ulster.

Refuser l'ouverture de négociations qui, de toute façon auraient duré une dizaine d'années, ce qui laisse largement le temps de réformer l'UE, n'est pas une erreur, mais une faute. Les Balkans sont une zone géostratégique d'importance pour les Européens. Ne pas l'investir – et y investir- c'est laisser les pays balkaniques se lover sous le giron de la Russie, se vendre à la Chine ou se rapprocher de la Turquie, renforçant encore le pouvoir d'Ankara.

Une grande partie de cette zone est musulmane, l'Albanie l'est très majoritairement. Il est bien évident que cela a compté dans la décision du Conseil et du président français bien que, très hypocritement, cet argument ne soit jamais avancé ! Alors, à tous ces dirigeants plus soucieux de leurs intérêts à court terme que du bien être des peuples, je dis que ce n'est pas non plus en caressant l'électeur du populisme extrémiste, en France du Front national, dans le sens du poil que l'on enrayera le phénomène du nationalisme qu'il ne faut pas confondre avec celui du souverainisme.

Décidément, l'Europe est plus malade que je ne le pensais !

### L'élargissement de l'Union... c'est fini ? Par Alain Malégarie

Un événement vient de se produire dans l'Union européenne, mais il est passé quasi totalement inaperçu par nos chers médias (surtout TV) qui ne parlent quasiment jamais d'Europe. C'est le veto d'un grand pays fondateur de l'Union, en l'occurrence la France, pour les prochains élargissements des Balkans.

De Chirac à Hollande inclus, aucun chef d'État français (ni chef d'État tout court) n'avait osé bloquer un pays candidat. Macron ose tout. Amour inconsidéré de l'UE, de ses valeurs, de ses standards ou critères ? Ou tactique politicienne pour son propre avenir ? La suite des événements nous le dira.

En attendant, l'Albanie et la Macédoine du Nord peuvent aller « se rhabiller » car... un seul État membre peut bloquer toute adhésion. Et je constate au passage qu'une fois de plus, le fameux « couple » franco-

allemand, de plus en plus divisé sur plusieurs sujets, n'est pas non plus sur la même longueur d'onde dans ce dossier sensible.

De quoi s'agit-il ?

L'Albanie et la Macédoine du Nord sont candidats respectifs à une adhésion à l'UE depuis 2014 et 2005. Cet élargissement serait le premier depuis l'intégration de la Croatie en 2013. Dans cette partie centre-orientale de l'UE, la question du critère européen de ces pays ne se pose pas. A la différence de la Turquie, les Balkans sont aussi européens qu'un Français, un Portugais ou un Finlandais. Mais une adhésion se détermine sur bien d'autres critères, sur leur capacité ou non à rejoindre une grosse entité qui donne beaucoup de droits et d'avantages, mais qui exige aussi quelques devoirs (Droits de l'Homme, démocratie, coopération et solidarité, mais aussi capacité économique et budgétaire, etc.).

Toujours est-il que, le 18 octobre dernier, lors d'un Conseil européen, les États membres de l'UE n'ont pu se mettre d'accord pour ouvrir les négociations d'adhésion (32 chapitres en tout!) de ces deux pays candidats que sont l'Albanie et la Macédoine du Nord, et qui se préparent depuis plusieurs années.

Ce refus imposé par la France et les Pays-Bas (un seul État suffit à bloquer le processus, d'ailleurs) est une première, et a été un coup de tonnerre dans les pays européens.

La France a souhaité expliquer sa position, par une conférence de presse d'Emmanuel Macron : « *tous les progrès réclamés aux deux candidats n'étaient pas là* ». « *Ce processus d'élargissement n'est plus adapté, il est trop bureaucratique et ne parle plus aux peuples* ». C'est vrai, mais ce n'est pas nouveau. Et surtout il ne fallait pas, alors, laisser ces candidats (et il y en a d'autres dans la région : Serbie, Bosnie Herzégovine, Kosovo, Monténégro) se préparer depuis 2005 (!) pour la Macédoine du Nord et depuis 2014 pour l'Albanie ! Il fallait les « stopper » bien avant. Il est rare également que les autres pays aient été totalement « prêts » sur tous les critères et les 32 chapitres. Pas même les grands pays, qui devraient montrer l'exemple...

Si l'on devient strict (*dura lex, sed lex...*), il faudrait alors expulser la Grèce de l'euro (qualifiée par gentillesse), la France aussi, qualifiée de justesse, et qui a laissé filer chaque année ses déficits budgétaires, avec cinq autres pays « cigales », ou encore l'Irlande avec son dumping fiscal scandaleux, ou la Bulgarie et la Roumanie qui sont rentrés dans l'UE, mais n'ont pas encore éradiqué la corruption voir les mafias, loin s'en faut.

Et que dire de l'Italie avec ses mafias du sud, en Calabre ou en Sicile ? Et la France (encore..) avec sa fraude fiscale éhontée (55 à 80 millions d'évasion fiscale par an !!). Bref, aucun pays n'aurait mérité d'accéder ou de rester dans l'UE, sans parler de la Pologne, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie (le groupe de Visegrad) qui s'affranchissent allègrement des règles élémentaires de l'UE, à savoir la démocratie et l'état de droit qui forgent l'ADN de toute l'Union depuis sa création.

Autant dire que tout État-membre de l'UE n'est pas totalement exemplaire, à des degrés divers bien sûr.

Il faut donc chercher ailleurs « les causes profondes » de la posture française, de ce veto redoutable que personne n'avait osé actionner d'ici là, notamment en 2004 avec le gros élargissement de dix pays de l'ex-Est.

Sur le plan géopolitique, Macron sacrifie des petits pays, certes perfectibles, l'Albanie et la Macédoine du Nord, pour se rapprocher un peu plus de la Russie et de petits pays comme la Serbie (également candidate à l'UE bien sûr). Il avait fait une visite d'État à Belgrade, capitale de la Serbie, en juillet dernier, une première depuis la visite de Jacques Chirac en 2001 après la chute de Slobodan Milosevic. Certes la Serbie fut aux côtés de la France durant la Première Guerre Mondiale, mais un tel rapprochement inquiète beaucoup l'Albanie, le Kosovo et la Macédoine du Nord. Et la Serbie n'est pas « prête » non plus à adhérer l'UE, et est gangrenée aussi par la mafia, mais elle on ne la bloque pas !

En outre, il y a toujours des réactions, et la nature ayant horreur du vide, le Président du Conseil italien a aussitôt invité le Président de la Macédoine du Nord et lui a promis que « l'Italie se battra pour l'élargissement de ces pays ». Et offre à ce pays candidat un partenariat économique étoffé. Encore une division entre grands pays européens. Et Macron, de plus en plus isolé face à Merkel, et maintenant Conte ! Lui qui se voulait leader de l'UE !! Donc avec qui pourrait-il « approfondir » l'UE, avant de l'élargir ? Alors même d'ailleurs que l'un n'empêche pas l'autre, au contraire. Et approfondir sur quoi au juste ? Rien n'est précisé. Alors qu'il y a tant de sujets : harmonisation fiscale, sociale ; défense européenne ; diplomatie européenne. Les sujets ne manquent pas, pour mieux réaliser l'Europe, l'approfondir, donc la sauvegarder !

Sur le plan intérieur, la tactique de Macron pourrait même ressembler à du populisme. Après la longue crise des « gilets jaunes », un bilan de mi-mandat en demi-teinte, un chômage encore trop élevé comparé aux autres pays de l'Union, une dette qui continue à croître (près de 100% du PIB!!) et face à une opinion publique française assez rétive à l'Europe (malgré le bon sursaut des élections législatives européennes de mai 2019) en général, et à l'élargissement en particulier, notre président va dans « le sens du poil ». On l'avait déjà vu récemment avec le durcissement de sa proposition sur la politique migratoire, et la loi qui en est découlée.

Au-delà du fond, problématique, une telle posture est contestable aussi sur la méthode. On sent bien que pour le président de la République, l'agenda national prend le pas sur le projet européen proposé lors de sa campagne présidentielle. Oubliés, enterrés, les sublimes discours d'Athènes et de la Sorbonne en juillet et septembre 2017, qui promettaient une Europe plus intégrée, avec des propositions fortes et concrètes. A sa décharge, il n'a guère été suivi par ses collègues du conseil. On voit bien les tensions dans le couple franco-allemand. On sait bien aussi que l'obsession d'une réélection va l'habiter de plus en plus, à 2,5 ans (!) de l'échéance, comme ses prédécesseurs...et ses successeurs. C'est un vrai mal français, cette obsession de vouloir rempiler, sauf pour les maires !

Alors il faut se replier sur le national, de plus en plus. Comme beaucoup de Français (la majorité, même) considèrent que l'UE a trop de pays, Macron va exploiter ce sentiment injuste pour moi. Il rejette donc un pays qui se prépare depuis 14 ans et un autre depuis 5 ans, ce qui me semble scandaleux, car c'est un gâchis en termes de travail et de budget (y compris les fonds de préadhésion de l'UE !). La France est la

seule à bloquer la Macédoine du Nord (!), et pour l'Albanie ils ne sont que quatre : France, Danemark, Pays-Bas et Espagne. Mais tous les autres États estiment au contraire que « des progrès importants ont été accomplis par ces États, et qu'il conviendrait de continuer le processus d'adhésion ». **Alors, qui croire ?**

Je crains en outre de graves conséquences. Rejeter ces États les condamne à se faire « absorber » par d'autres puissances, notamment la Chine et la Russie. Si l'Europe les abandonne, ce sera même une aubaine pour eux. Imaginez par exemple la situation des pays Baltes s'ils n'étaient pas dans l'Union et sous la protection de l'Otan, face aux Russes...

Qu'on les « aime » ou pas, je crois que l'on doit accepter les Balkans occidentaux, si on ne veut pas créer une poche au cœur de l'Europe qui tomberait vite aux mains de géants (Chine) qui ont les moyens financiers de les soutenir et de financer leurs besoins en infrastructures et autres. Mais ils laissent se développer la mafia et la corruption dans ces micro-États. Outre la Chine, la Russie, la Turquie et l'Arabie Saoudite placent déjà leurs pions dans cette zone, ce qui peut créer à terme un risque de déstabilisation. On en revient toujours à la même problématique : il vaut mieux avoir des voisins avec soi (et les « contrôler » dans une Union européenne qui exige des devoirs et des comportements plus sains et démocratiques) que contre soi. De plus, l'UE pourrait avoir besoin de la diplomatie albanaise pour tenter une normalisation entre Kosovo albanophone et Serbie, ce qui est capital pour la région. Il faut savoir aussi que la Serbie a déjà entamé les négociations d'adhésion...

Le partenariat européen, c'est n'oublier personne, c'est n'humilier personne. C'est notre force, pour aujourd'hui et bien davantage pour demain...

## **Au Nord-est de la Syrie, les Kurdes, fer de lance de la coalition anti-Daesh, sont lâchés par leurs alliés ! (suite de l'édito d'Alain REGUILLON)**

*Que dit le président français face à l'agression turque : « la priorité absolue est d'empêcher la résurgence de Daesh dans la région ». Que des populations civiles et des « Frères d'arme »s qui ont combattu Daesh se fassent tuer, cela, bien sûr, est moins urgent ! N'y-a-t-il pas de quoi s'insurger contre de pareils propos ? Que rajoute-t-il ? Que les autorités françaises vont prendre dans les prochaines heures (c'était le 13 octobre) des mesures pour garantir la sécurité des personnels civils et militaires français au Nord-est de la Syrie.*

*L'offensive turque était préparée de longue date, c'est une évidence et ni le président américain qui s'en était entretenu le 6 octobre avec Recep Erdogan, ni les dirigeants européens ne pouvaient l'ignorer et donc s'y opposer, y compris par la force ! Les mesures économiques, l'embargo sur les armes et toute autre menace resteront lettre morte, les Européens ne pèsent rien en cette partie du monde.*

*De cette situation sortent deux grands gagnants : Vladimir Poutine et Bachard el Hassad, deux grands démocrates il va de soi ! Le premier assoit l'autorité de la Russie dans cette partie du monde d'autant plus aisément que les Américains s'en retirent. Le second car, profitant de l'offensive turque, fait avancer son armée pour reprendre le pouvoir dans cette partie de la Syrie, assurant ainsi la réunification d'un pays dirigé par un dictateur.*

*Autre vilénie des Européens : ils se soucient, et négocient avec l'Irak, l'extradition des prisonniers de l'État islamique (EI) que détiennent les Kurdes syriens –bien que beaucoup se soient aujourd'hui évadés- afin de les juger dans ce pays, évitant ainsi de devoir les rapatrier alors qu'ils sont Français, Allemands, Britanniques, Belges, etc. Quant à la population kurde, aucune mesure pour la soustraire aux bombardements n'est prise !*

*Nous sommes loin de voir émerger une politique étrangère et de défense commune. Cela nous le devinions, malgré les fausses promesses qui nous sont ressassées telle la méthode Cloué, mais à présent nous en avons la preuve. L'Union européenne va à sa perte par le seul fait qu'elle veut rester une organisation intergouvernementale soucieuse de ses seuls intérêts économiques et de la prépondérance jalouse des pays qui la composent, lesquels n'ont encore pas compris que seuls, ils ne sont rien.*

*Une Europe puissance –économique, politique et militaire- est la seule voie d'avenir pour les Européens, pour la paix dans le monde et pour une solidarité envers les plus démunis sans laquelle aucune avancée sérieuse de l'humanité n'est possible.*

*Au-delà de ce conflit Nord-syrien, c'est le devenir du peuple kurde qui se joue. La Turquie d'Erdogan ne veut pas d'un État kurde, pas plus que n'en a voulu celle de Mustafa Kemal Atatürk à l'issue de la première guerre mondiale. Aucun responsable politique d'ailleurs n'entend soulever cette question. Elle est pourtant essentielle à la réunification d'un peuple qui, comme tous les peuples de par le monde, a droit à un territoire qui soit...leur pays.*

*En 1920, à Sèvres, les dirigeants de l'empire ottoman avaient d'ailleurs signé un traité par lequel ils reconnaissaient la naissance de pays indépendants : l'un arménien, l'autre kurde. Une Europe puissance serait sans doute à même de proposer une telle évolution face à un peuple divisé qui pourtant dispose d'une même langue, d'une même culture et d'une même histoire bien que celle-ci fut pour lui dramatique. Ne lui manque qu'un territoire. Pourquoi n'en aurait-il pas droit ?*

## Les prochains rendez-vous de l'actualité européenne

Lundi 4 novembre à Lyon (69)

Présentation des 4 volumes de 10 ans d'actualité européenne

Jeudi 14 novembre à le Teil (07)

Lundi 2 décembre à Lyon (69)

Mercredi 11 décembre à Bourg-en-Bresse (01)

## A noter aussi les 5e Rencontres régionales européennes

Samedi 23 novembre au Chambon-Feugerolles, Métropole de Saint-Etienne

*Des consultations citoyennes aux actions de terrain, comment conjuguer les savoir-faire institutionnels et associatifs ?*

*En présence de députés européens, de la commission européenne et du Comité européen des régions*

### Renseignements et inscriptions

[lyon@jeunes-europeens.org](mailto:lyon@jeunes-europeens.org) – [contact@mdealbertville.fr](mailto:contact@mdealbertville.fr) – [maisoneuropeauvergne@free.fr](mailto:maisoneuropeauvergne@free.fr)  
[Europedirect2607@mde-lyon.eu](mailto:Europedirect2607@mde-lyon.eu) – [contact@mde-lyon.eu](mailto:contact@mde-lyon.eu) – [aura@uef.fr](mailto:aura@uef.fr) et [contactupeq@gmail.com](mailto:contactupeq@gmail.com)

Des transports en commun gratuits seront organisés depuis Albertville, Bourg-en-Bresse, Chamalières, Grenoble, Lyon et Valence